

## Grille tarifaire de la redevance incitative 2021 Note explicative

En deux mois, personne n'est capable de faire des miracles. La situation très complexe à laquelle fait face l'USTOM, a, depuis notre arrivée, fait l'objet de multiples courriers d'alerte adressés à Mmes la Ministre de la Transition Ecologique, la Préfète de Gironde, la Vice-Présidente du Sénat, Monsieur le Président de région Nouvelle Aquitaine.

***Nous y avons souligné le risque majeur de cessation de paiements et le besoin de financement complémentaire pour boucler le budget 2021 qui est de 1 370 000 €.***

### **Les causes externes, qui impactent le budget sont les suivantes**

- ✓ **Le monopole du traitement des déchets** détenu par l'entreprise privée VEOLIA avec les incinérateurs de Bègles et Cenon et le centre d'enfouissement de Lapouyade. Cela lui permet de pratiquer des tarifs exorbitants auprès des syndicats ruraux, après avoir accordé des rabais importants à la Métropole. Au final, les ruraux payent pour les urbains ! *Augmentation de 50 % entre 2020 et 2021 : 85€ la tonne au lieu de 57 € : soit 476 000 € de dépenses en +*
- ✓ **Les taxes de l'Etat et particulièrement la TGAP** (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) dont le but est d'inciter à produire moins de déchets ultimes en augmentant drastiquement le prix de cette taxe sur chaque tonne de déchets enfouie ou incinérée. *Montant de la TGAP en 2021 est de 510 000 € (18€ par tonne de déchets enfouis en 2020, 30€ en 2021).*
- ✓ **L'augmentation de la masse salariale à effectif constant**, due au caractère industriel et commercial du syndicat (recrutement exclusif en droit privé, diminution du nombre de contrats aidés embauchés, baisse de la prise en charge des contrats aidés restants). *En 2020, la pandémie de la COVID-19 a entraîné la fermeture administrative de certains sites, et la prise en charge du chômage partiel nous a été refusée par la préfecture.*
- ✓ **Le désengagement de l'Etat** qui n'a pas accompagné financièrement les investissements que l'USTOM a dû engager depuis 2015, pour mettre aux normes ses différents sites (quai de transfert, locaux administratifs, 6 déchèteries, 1 recyclerie) ce qui a conduit le syndicat à beaucoup emprunter (plus de 5 millions d'euros) pour mener à bien des travaux que les services de l'Etat jugeaient les plus urgents pour assurer la sécurité des usagers et des personnels, sans pour autant les subventionner.
- ✓ **La baisse des recettes de vente des matériaux** : 350 000€ de moins qu'en 2018 !
- ✓ **Un taux de recouvrement de la redevance incitative très insuffisant** Au 30 septembre 2020, il reste 800 000€ à recouvrer pour l'année 2019, et depuis la mise en place de la Redevance, les impayés s'élèvent à 2 700 000 €

**L'ensemble de la nouvelle équipe s'est toujours battue contre l'augmentation de la grille. Mais dans ce contexte qui mettait l'USTOM et l'ensemble de ses emplois en péril, le Comité syndical a été contraint de prendre des décisions allant contre sa volonté, et indispensables pour que vos déchets continuent à être collectés dans les mois qui viennent. Afin d'éviter la cessation de paiement, une augmentation de la grille tarifaire de 18% pour 2021 a été votée à contrecœur.**

### **Quel impact sur les ménages en 2021 :**

L'augmentation de la grille de tarification, décidée lors du Comité Syndical du 9 décembre, entraîne pour un foyer, en fonction de sa composition :

Nb personnes au foyer	Volume du bac	Prix HT pour l'année		Soit une augmentation HT/ foyer
		2020	2021	
1 pers.	90 L	170,01	200,49	30,48 €
2 pers.	120 L	189,45	223,53	34,08 €
3 à 4 pers.	240 L	267,75	315,87	48,12 €
5 à 6 pers.	340 L	332,91	392,73	59,82 €

### **Les tarifs d'accès en déchèteries et sur le quai pour les professionnels et collectivités, en 2021 :**

Les professionnels et administrations qui déposent des déchets en déchèterie sont également mis à contribution pour supporter l'augmentation des coûts de traitement des matières. Les tarifs 2021, votés lors du Comité Syndical du 9 décembre sont les suivants.

Apport et traitement selon les flux	Tarifs HT au 1er janvier 2021	
	/ m3 en déchèterie	/ tonne à Massugas
Ordures ménagères	- €	220,00 €
Gravat	20,00 €	- €
Encombrants	42,00 €	220,00 €
Bois	33,00 €	173,00 €
Déchets Verts	30,00 €	136,00 €